



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°3329-20190116-102152

COMMISSION D'EXAMEN
DU 16/01/2019

WATTELEC
28 RUE CAVÉE
59440 MARBAIX

SIRET : 439 227 323 00011

NOTIFICATION
DU 18/01/2019

DECISION	QUALIFICATION	VALIDITE
ATTRIBUTION 8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" Attribution des domaines 9,10	15/01/2023

Domaines :

- 9 : Équipements électriques hors ENR : chauffage, eau chaude, éclairage
- 10 : Ventilation

MOTIVATION

Après examen du dossier, la Commission reconduit la(les) qualification(s) citées ci-dessus à titre quadriennal.

La Commission rappelle à l'entreprise qu'elle devra :

- se soumettre à un contrôle de réalisation dans les 24 premiers mois qui suivent l'attribution de la qualification,
- justifier au minimum de deux chantiers concourant à l'amélioration énergétique en précisant pour chacun les caractéristiques techniques des matériaux, composants et équipements installés.

Les domaines de travaux RGE pouvant couvrir plusieurs types de travaux, la commission attire l'attention du responsable de la société sur l'obligation d'être assuré pour tous les travaux réalisés par l'entreprise.

Le Président de la Commission d'Examen, Jean-Jacques RUCKEBUSCH